



*L'enseignement des options se déroule
le mercredi après-midi*



PRÉ-CANDIDATURE POUR L'OPTION DANSE



S'inscrire à l'option danse, c'est :

- Suivre un enseignement particulièrement riche et formateur
- Vivre une pratique régulière d'une danse qui mélange différents styles (contemporain, hip hop, moderne, ...) accompagnés par des danseurs chorégraphes partenaires
- Développer des qualités de danseur et interprète, créer une pièce chorégraphique et s'engager sur scène, comme des professionnels
- Se construire une véritable culture chorégraphique et artistique en assistant à des spectacles de compagnie professionnelle, en participant à des festivals.

Le recrutement pour l'option danse pour la rentrée de septembre 2020 est ouvert à tous les élèves de troisième, qu'ils soient débutants ou initiés dans l'activité.

La procédure de dépôt de dossier se déroule ainsi:

1. Tout élève intéressé complète la fiche de pré-candidature ci-dessous
2. L'élève écrit une lettre pour se présenter et expliquer sa motivation à candidater.
3. Les documents (fiche de pré-candidature et lettre) sont à envoyer **tous ensemble** à :

ce.0240005a@ac-bordeaux.fr

Date limite d'envoi : lundi 29 juin 2020

IMPORTANT : vous devriez recevoir un accusé-réception. Si tel n'est pas le cas, cela signifie que nous n'avons pas reçu les documents et qu'il faut renouveler votre envoi.

4. La commission de recrutement se réunit et dresse la liste des candidatures retenues. La publication de cette liste se fera sur la page d'accueil du site internet du Lycée Maine de Biran **mi-juillet 2020**.



*L'enseignement des options se déroule
le mercredi après-midi*



PRÉ-CANDIDATURE POUR L'OPTION DANSE

Fiche de pré-candidature à compléter par l'élève et ses parents

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Collège d'origine :

Adresse email :

Je pratique la danse ou j'ai déjà eu une expérience ?

Si oui, précisez dans quel cadre :

.....

.....

.....

Je n'ai jamais pratiqué la danse mais je souhaite découvrir cette option

Date et signature du représentant légal : le ... / ... / ...